

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 93

AU

CDEN du 9 février

Monsieur le Directeur des services Académiques,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Lors des derniers CTSD carte scolaire, vous avez, Monsieur le Directeur Académique, annoncé les prévisions démographiques du ministère de l'Education Nationale. Ce seront donc, d'après les déclarations du Recteur à la presse, une baisse importante du nombre d'élèves attendus pour la rentrée dans le premier et le second degré.

Des chiffres surprenant car contraires aux prévisions remontées par les mairies et les écoles, à en croire que le « marc de café » est plus fiable que les remontées des directions et collectivités locales sur le terrain.

Au-delà de la fiabilité de cette prévision, on peut s'interroger sur cette baisse prévue d'effectifs. On constate parfois et ponctuellement une baisse d'effectifs sur certains secteurs, pas forcément dans cette mesure... D'ailleurs si le Recteur table sur 6300 élèves en moins et la DSDEN 93 table sur 3000 élèves, ceci prouvant que personne n'a confiance dans ces chiffres.

Au-delà de ces négociations de maquignons, ces hypothèses de travail interrogent, où sont passés ces élèves ?

- Les familles ont-elles déménagé dans de somptueuses demeures dans la grande couronne ?
- Les élèves seraient inscrits majoritairement dans le secteur privé, pourtant le nombre d'écoles privées n'a pas sensiblement augmenté en quelques mois.

- Les élèves seraient scolarisés à domicile ? Si vous avez des chiffres monsieur le Directeur Académique ce serait intéressant de les connaître.
- Les parents n'auraient pas encore inscrits leurs enfants en mairie, notamment dans les classes de petites sections ? C'est ce que l'on peut observer lorsque l'on compare avec les naissances secteurs.

Une fois de plus c'est le « flou artistique » et nous n'aurons aucune réponse.

Bref à la manière des chiffres préfectoraux de comptage des manifestants, ces hypothèses deviennent des vérités acquises et indiscutables !

Une chose certaine si un chiffre doit baisser c'est bien celui de l'investissement de l'Etat dans l'Education Nationale, d'ailleurs le ministre de l'Education Nationale se vante même de rendre de l'argent au budget.

Quand bien même serions-nous face à une baisse d'effectifs, ne serait-il pas le moment pour le ministère de baisser les « repères », « seuils » des moyennes d'élèves par classe. N'oublions pas que nous vivons dans les écoles, les collèges et les lycées une situation bien particulière. N'oublions pas que depuis deux ans la pandémie Covid 19 place les enseignantes et les enseignants dans des difficultés inédites.

La gestion de cette crise est devenue un véritable casse-tête sur le terrain avec des protocoles changeant d'un jour à l'autre, des injonctions contraires. Une communication ministérielle qui passe uniquement dans les médias, parfois même dans des publications payantes réservées à des abonnés.

N'oublions pas les deux derniers jours de classes avant les vacances de décembre, le Ministre interdisant le brassage et le Recteur les autorisant tout de même... Cette cacophonie n'a pas simplifié la gestion sur le terrain, à qui obéir ? Au ministre ? Au Recteur ? L'Académie de Créteil a-t-elle été un temps une entité autonome à part ? Là encore c'est « silence radio » et nous n'aurons aucune réponse à ce dysfonctionnement. A l'instar des communicants du gouvernement, nos

interlocuteurs savent et ont systématiquement raison, poser la question devient crime de lèse-majesté.

La situation à la rentrée de janvier ne fut pas meilleure avec un manque drastique de remplaçants qui empêchent aux écoles collèges et lycées d'accueillir les élèves, qui met les collègues en difficulté notamment dans le primaire devant la colère de parents qui doivent repartir le matin avec leurs enfants faute de possibilité d'accueil...

Oserions-nous poser la question du remplacement ?

Un remplacement géré départementalement car cela « permettrait d'avoir une meilleur vision ? »

Que nenni !

Sur le terrain ce sont des enseignants contractuels que l'on déplace du jour au lendemain et ceci même si l'enseignant titulaire de la classe n'est toujours pas revenu. Nous avons eu l'exemple dans une circonscription d'une classe qui a vu défiler trois enseignants en une semaine, on peut dans ce cas effectivement se poser raisonnablement la question de la « continuité pédagogique ».

Ne serait-il pas le temps de profiter d'une baisse d'effectifs en diminuant le rapport E/C pour aider les équipes à gérer ces situations, d'avoir une dotation horaire améliorée ? Pour cela, la FNEC FP-FO 93 demande l'abandon des 185 fermetures de classes dans le premier degré. Nous avons besoin de ces postes et de ces classes ! Nous exigeons leur ré attribution immédiate.

Ne serait-il pas temps d'en profiter pour augmenter de façons significatives les quotités de décharges de direction ? Employer des secrétaires administratives avec un véritable statut pour diminuer la charge administrative chronophage des directions d'écoles.

Ne serait-il pas temps d'en profiter pour augmenter le nombre de remplaçants pour éviter les situations de crises dans les écoles, collèges et lycées ?

Ne serait-il pas temps de recruter des AESH avec un vrai statut un vrai salaire pour aider les élèves en situation de handicap et les enseignants ?

Ne serait-il pas temps d'investir dans la médecine scolaire, avec plus d'infirmières, plus de médecins ?

Ne serait-il pas temps d'augmenter le nombre de collègues du RASED, maître E, G, psychologues scolaires, assistantes sociales ?

Ne serait-il pas tant d'augmenter de manière significative le nombre de CPE et d'AED dans les collèges et les lycées ? Nous savons qu'une dotation supplémentaire de 15 postes de CPE est prévue dans l'académie mais nous savons également que les demandes de création de postes de CPE et d'AED font partie des revendications les plus fréquentes dans les établissements tant les vies scolaires ont été laissées à l'abandon ces dernières années. Les collègues demandent la création de postes de CPE à Anspach-Montreuil, Héritier Noisy-le-Sec, Pasteur-Villemomble, Anatole-France-Drancy...

Au contraire vous soumettez, Monsieur le Directeur académique, lors de ce CDEN, une préparation de la rentrée 2022 sous le signe de l'austérité budgétaire puisque nous savons déjà que les projets de DHG 2022 se traduiront par la suppression de 12 postes dans les collèges du département à la rentrée. 12 postes supprimés alors que partout les collègues disent qu'il faut créer des moyens supplémentaires pour remplacer les collègues absents, pour alléger les effectifs dans les classes, pour créer des demi-groupes afin de rattraper le retard pris par les élèves au cours de ces deux années de séisme scolaire, alors que dans de nombreux établissements les collègues se mobilisent car ils n'en peuvent plus de devoir travailler avec toujours moins de moyens et moins de personnels.

12 postes supprimés alors qu'on entend partout les responsables de l'Education nationale dire que ce n'est pas de leur faute s'il n'y a pas assez de personnels, que c'est qu'ils n'arrivent pas à en recruter. Non, la vérité c'est que vous, Monsieur le Directeur académique, vous supprimez 12 postes de professeurs dans les collèges de ce département à la rentrée 2022. La vérité c'est que Monsieur le Recteur a décidé de licencier purement et simplement 2630 collègues contractuels du second degré en CDD sur l'académie de Créteil ! Au contraire, nous n'avons cessé de revendiquer le réemploi de tous sur des contrats d'un an pour garantir les remplacements quand ceux-ci seraient nécessaires.

La vérité c'est que le Ministère décide année après année de geler le point d'indice, au point qu'un agent de l'éducation nationale a perdu 21,8% de pouvoir d'achat depuis 2000, au point qu'un enseignant aujourd'hui, quand il débute, ne peut plus se loger en région parisienne. La vérité c'est que le Ministère décide de tourner le dos, année après année, à l'indispensable plan de titularisation pour tous les collègues souhaitant en finir avec cette précarité et bénéficier d'un statut de fonctionnaire d'Etat.

La pandémie Covid 19 a démontré que l'entassement des élèves dans des lieux clos est un facteur facilitant la transmission du virus. Nous le savons aussi avec un nombre diminué d'élèves par classe il est plus facile d'aider des enfants qui rencontrent des difficultés scolaires. Avec une baisse de nombre d'élèves par classe les conditions de travail s'améliorent de suite.

La profession a clairement montré son mécontentement notamment le 13 janvier où la grève a rencontré un succès historique même si les services du ministère n'ont une fois de plus pas les mêmes chiffres

Il y a aussi une autre conséquence à ces fermetures de classes proposées et à ces suppressions de postes, le départ de collègues obligés de faire le mouvement. Certes si la DSDEN ré ouvre des classes en juin mathématiquement ce sera le même nombre d'enseignants. Sur un fichier excel c'est indiscutable, sur le terrain ce n'est pas la même chose. L'école aura perdu un collègue qui connaissait ses élèves, connaissait les familles, connaissait le fonctionnement de l'école et des services municipaux.

Pour les directions d'école ce n'est pas la même chose non plus, refaire une structure trois jours après la rentrée, déplacer des élèves, changer les niveaux de classes, ré attribuer les moyens.... Le tout dans une situation sanitaire et protocolaire que nous n'osons imaginer.

C'est pour cela Monsieur le Directeur Académique que la FNEC FP FO a demandé qu'un moratoire soit appliqué sur cette carte scolaire dans le premier et le second degré, aucune fermeture de classes et toutes les ouvertures nécessaires, aucune suppression de postes.

Monsieur le DASEN, concernant les horaires des tenues du CDEN la FNEC FP FO insiste pour que comme vous l'aviez assuré que les prochains CDEN se tiennent sur de horaires de travail, la tenue de ce CDEN le mercredi en soirée pose de nombreux problèmes d'organisations aux représentants syndicaux qui siègent.

A l'heure où chacune et chacun a à cœur d'avancer sur les question d'égalité entre les femmes et les hommes, ce dont nous nous félicitons, il nous semble particulièrement problématique que la DSDEN de Seine-Saint-Denis ne se préoccupe pas de faire en sorte que l'exercice du mandat de représentante ou représentant au CDEN soit compatible avec les charges de famille, charges dont nous savons bien qu'elles sont encore en immense majorité portées par les femmes. Nous vous demandons donc d'arrêter de mettre systématiquement les CDEN à 17h, qui plus est le mercredi.